

Connaître le monde professionnel

- > Architecte maître d'œuvre, qu'est-ce que c'est ?
- > Quels sont les débouchés les plus fréquents ?
- > Est-il possible de travailler avec une licence d'architecture ?
- > Quels types de contrats rechercher ?

Les études d'architecture offrent de nombreuses connaissances théoriques et pratiques dans des domaines très variés. Bien que pratiquer l'architecture dans une agence de maîtrise d'œuvre soit l'option la plus évidente, de nombreux autres débouchés plus ou moins connus existent au sortir des études d'architecture.

Pour aller plus loin :

- Se spécialiser en architecture
- Financer ses études
- Partir étudier à l'étranger

Architecte maître d'œuvre, qu'est-ce que c'est ?

Le premier débouché qu'évoquent les ENSA.P est l'architecte maître d'œuvre. La maîtrise d'œuvre caractérise la gestion d'un projet d'architecture, la production de documents graphiques explicites des transformations opérées, et la coordination des équipes travaillant sur un projet, tout au long des étapes fixées par la loi MOP de 1985 (abolie à ce jour, mais toujours suivie).

La maîtrise d'œuvre n'est pas une pratique propre à l'architecture, et s'effectue dans des agences organisées selon une structure de délégation des tâches : dessinateur, assistant de projet, chef de projet, chef d'agence. Pour pouvoir suivre un projet, signer les permis de construire et pouvoir porter le titre d'Architecte, il faut s'inscrire à l'Ordre des Architectes. Seuls les titulaires de l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) peuvent s'inscrire à l'Ordre.

→Se spécialiser en architecture

Quels sont les débouchés les plus fréquents ?

Outre la pratique de la maîtrise d'œuvre, de nombreux autres débouchés existent à la sortie des études d'architecture. La recherche scientifique en est un, et est accessible par une thèse. Pour cette voie, il faut se rapprocher du/des laboratoire.s de chaque école pour initier l'orientation recherche dès le début du deuxième cycle (master). La recherche scientifique mène également à l'enseignement.

Pour exercer la maîtrise d'œuvre dans l'architecture des monuments historiques, il est nécessaire d'obtenir le Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA) de l'école de Chaillot, donnant le titre d'Architecte du Patrimoine. Cette voie permet d'évoluer vers le conseil (Architecte des Bâtiments de France, et Architecte Urbaniste de l'État), et vers la conservation attitrée d'un monument historique remarquable (Architecte en Chef des Monuments

Historiques]. La maîtrise d'œuvre peut être exercée sur d'autres objets de dimensions et de natures différentes : design d'espace, scénographie, etc. Le port du titre d'Architecte permet de mener un projet de dimension plus grande, en tant qu'auteur de la transformation, et peut s'étendre à l'urbanisme. Les études d'architecture ne permettent pas de pratiquer en tant que paysagiste : il faut un diplôme propre.

D'autres débouchés plus originaux sont également possible, permis par les connaissances aussi pratiques que théoriques qu'offre la formation dans les ENSA.P : architecte ou assistant maîtrise d'ouvrage (MOA), architecte conseil de l'Etat (ACE), designer, BIM manager, architecte de jeux vidéo, architecte ingénieur, architecte naval, conducteur de travaux, ingénieur des collectivités territoriales, ingénieur en paysage, médiateur en architecture (diffusion de la culture architecturale et urbaine), journaliste, maquettiste, promoteur immobilier.... Nos podcasts *Archi quoi ?*, disponibles sur YouTube et sur les plateformes de streaming, présentent les parcours atypiques qu'ont suivis certains architectes. Pour plus de questions à propos de ces parcours, vous pouvez nous contacter sur nos réseaux.

Est-il possible de travailler avec une licence d'architecture ?

Il est possible, avec une licence d'architecture (DEEA) de travailler dans une agence d'architecture ou dans un autre domaine. Toutefois, il sera plus difficile de trouver un poste, dans la mesure où le diplôme est beaucoup moins reconnu, et les possibilités d'évolution seront moindres. Il est possible de réintégrer une école d'architecture ou une autre formation, directement à la suite de la Licence ou quelques années plus tard (Formation Professionnelle Continue). La possibilité de faire une alternance est également possible dans 3 écoles (Paris-Est, Paris-Val-de-Seine et Versailles), ouvrant au monde du travail plus tôt.

De plus, il y a l'alternative de faire d'autres formations nécessitant seulement la Licence (formations spécialisées), comme des mastères spécialisés ou d'autres

DPEA. L'avantage des études d'architecture, c'est qu'elles forment à de nombreuses pratiques, permettant de se réorienter facilement.

Quels types de contrats rechercher ?

Tout travail est régi par un contrat entre un employeur et une personne [CDD, CDI, stage, alternance]. Il existe aussi la possibilité d'avoir un statut indépendant [auto-entrepreneur, étudiant-entrepreneur]. Quel que soit le statut, travailler peut se faire pendant ses études.

→Financer ses études

Le type de contrat dépend de l'objectif professionnel visé. Les stages sont un bon moyen de découvrir le monde du travail en architecture, durant la licence puis le master. Beaucoup d'étudiants découvrent ce qui leur plaît dans l'architecture lors de ces expériences, qui peuvent être réalisées à l'étranger.

→Partir étudier à l'étranger

Beaucoup d'étudiants diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois à la sortie du master, notamment par le biais de l'agence chez qui ils ont fait leur stage de master.



Plus d'informations ici !

Dans la même collection :

- Candidater en école d'architecture
- Les études d'architecture
- Financer ses études
- S'engager dans son école
- Partir étudier à l'étranger
- Prendre soin de sa santé
- Se spécialiser en architecture

Informations mises à jour en 2023

